

## Parkingpay

## Procédure « pas à pas » pour l'obtention d'un macaron de parking

## Veuillez procéder comme suit :

- Aller sur le site internet de notre partenaire : <u>www.parkingpay.ch</u>
- Créer un compte
- Se connecter à son compte
- Indiquer TOUS les n° de plaques des véhicules (partie de droite) maximum 3 mais pas de possibilité de parquer 2 véhicules en même temps

## Sur la gauche de l'écran :

- Sélectionner la commune de Grandson (ne pas mettre la géolocalisation)
- Cliquer sur "Autorisation"
- Choisir Résidents/Pendulaires, la zone et la durée
- Cliquer sur "Véhicule"
- Cocher tous les véhicules
- Indiquer votre n° de téléphone
- Cliquer sur "Appliquer"

Dès lors, la police administrative recevra un e-mail avec votre demande qu'elle validera dès que possible.

Ensuite, dès que vous aurez reçu un mail de confirmation, veuillez recommencer la 2<sup>e</sup> procédure comme ci-dessus. NB : au lieu d'arriver sur "Insérer votre n° de téléphone", vous serez redirigé sur l'espace pour le paiement.

Attention : si vous désirez faire débuter l'autorisation à une date ultérieure, veillez à modifier la date auparavant.

ADMINISTRATION COMMUNALE – Police administrative Rue Basse 57 • case postale 23 • 1422 Grandson • Tél. 024 447 41 00 • www.grandson.ch